



à la découverte des métiers de l'humain

Le puériculteur est un infirmier spécialisé qui intervient dans les lieux d'accueil et de soins des jeunes et en particulier des jeunes enfants.

QUOI ?

MISSIONS

- > Apporter des soins aux bébés et aux jeunes enfants et assurer leur surveillance médicale
- > Conseiller les parents et prévenir des risques de la petite enfance
- > Mener un projet éducatif et participer aux activités ludiques avec les jeunes enfants

POURQUOI ?

LES + DU MÉTIER

- > Un contact gratifiant avec les enfants
- > L'absence de routine
- > Le relationnel
- > La dimension pédagogique
- > Le travail en équipe pluridisciplinaire
- > L'approche ludique

QUI ?

QUALITÉS REQUISES

- > L'attention
- > La résistance
- > L'adresse manuelle
- > L'empathie
- > La pédagogie
- > La capacité à prendre du recul

OÙ ?

LIEUX D'EXERCICE

- > Services hospitaliers, services de maternité
- > Centres de protection maternelle et infantile (PMI)
- > Centres maternels, centre parentaux
- > Établissements publics de protection de l'enfance
- > Centres de soins
- > Crèches, haltes-garderies

COMMENT ?

ACCÈS ET FORMATION

- > Accessible au niveau Bac +4 avec un diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme
- > Admission sur concours, composé de 2 épreuves écrites et d'une épreuve orale
- > Formation en 1 an
- > Délivrance du diplôme d'État de puériculture à l'issue de la formation

COMBIEN ?

RÉMUNÉRATION

- > À partir de 2 000 € bruts/mois



AVEC LE SOUTIEN



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE

Liberté
Égalité
Fraternité